

Ces noms nous sont-ils familiers ? (deuxième partie)

Les philosophes du XVIII^e siècle

*Le mois dernier
Jean-Pierre Martin
nous proposait un portrait
des hommes du Front
Populaire dont le nom
a été attribué aux écoles
de Tourlaville, cette fois-ci
ce sont les philosophes
qu'il a décidé
de nous présenter.
Un grand merci à l'auteur
de ces deux rubriques
« spontanées » qui nous
auront permis
de nous familiariser un peu
plus avec l'œuvre
de ces noms célèbres.*

Les philosophes du XVIII^e siècle dont les noms ont été choisis pour nos écoles sont Voltaire et Jean-Jacques Rousseau qui moururent en 1778. Le premier dans un âge plus avancé que le second. Voltaire n'avait pas de prénom. C'est lui qui l'avait voulu. Rousseau en avait un et certains de ses lecteurs l'appellent par ce seul prénom pour marquer le degré d'intimité qu'ils ont avec lui. Ils vécurent donc tous deux au cœur de cette période qui est pour nous l'Ancien Régime et ne connurent pas la Révolution de 1789 qui lui mit fin. À cette époque de notre histoire que l'on définit par l'expression *Siècle des Lumières*, le mot philosophe n'avait pas exactement le même sens qu'aujourd'hui. Pour donner une idée du type d'écrivain qu'il définissait, nous proposons le titre d'intellectuel comme un équivalent contemporain. Voltaire et Jean-Jacques Rousseau furent des « intellectuels » au sens moderne du mot dans la mesure où, comme Albert Camus, Jean-Paul Sartre et quelques autres de nos jours, ils furent très impliqués dans le combat philosophique, c'est-à-dire dans la défense de quelques idées qu'ils partageaient avec d'autres. Par là, ils furent amenés à porter des jugements plus ou moins sévères sur leur époque et à esquisser les grands traits d'une société nouvelle. En donnant à leurs idées, par les moyens de l'art, une grande force de persuasion, ils les firent circuler dans de nouvelles couches de la société et, par-là, préparèrent des temps nouveaux.

À ces deux noms, nous pouvons ajouter celui de Diderot puisque

c'est le sien qui est inscrit à l'entrée de notre Collège. Ce collège est né de la transformation du Cours Complémentaire qui, lui, au début, n'avait pas de nom. C'était, ici comme ailleurs, le C.C. Lui donner le nom prestigieux de Denis Diderot révèle une évolution des mentalités.

Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, Denis Diderot. Il ne manque que Montesquieu pour reconstituer le célèbre quatuor des philosophes du siècle des Lumières. Ce n'est pas un hasard. Le nom de Montesquieu, aristocrate, juriste, ne vient pas à l'esprit pour nommer une école de la République. Montesquieu se distingue des trois autres et leurs différences avec lui éclairent, par contraste, les raisons pour lesquelles leur nom se trouve aujourd'hui au fronton de nos écoles.

Montesquieu ne fut pas moins critique que les autres à l'égard de son siècle et de ses institutions mais, chez lui,

« Ces auteurs préoccupés par la place de l'homme dans le monde, étaient intimement persuadés que la réforme de la société devait commencer par la réforme de l'éducation »

le combat en faveur des idées nouvelles ne prit jamais la forme d'un engagement personnel susceptible de mettre sa liberté en danger. En revanche, les trois

autres s'exposèrent délibérément aux sanctions et c'est aussi la force de leur engagement qui permet de les rapprocher. Cet engagement ne se limite pas au domaine de l'éducation. Il nous amène nécessairement au terrain politique. Mais éducation et politique sont intimement liées.

Ces auteurs préoccupés par la place de l'homme dans le monde, étaient intimement persuadés que la réforme de la société devait commencer par la réforme d'une éducation qui était encore largement dans les

mais des prêtres. Les reproches qui étaient formulés contre elle portaient principalement sur l'absence d'adaptation à la vie moderne, la place abusive occupée par le latin et l'absence de formation scientifique.

L'homme « nouveau » tout imprégné de la philosophie des Lumières - appelons-le Émile par anticipation - tel qu'on pouvait le concevoir vers 1770, n'était pas venu au monde par génération spontanée. Bien avant Voltaire, Jean-Jacques Rousseau et Denis Diderot, d'autres auteurs, d'autres textes avaient préparé sa naissance.

Un triptyque résumait les valeurs de la société d'Ancien Régime au faite de sa puissance, à l'apogée du règne de Louis XIV : *Une loi, une Foi, un Roi*. Le roi tenait son pouvoir de Dieu et imposait sa volonté. Cette triple vérité s'imposait à tous sans aucune restriction. La hiérarchie, la discipline, l'ordre, telles étaient les règles que chacun se devait de respecter.

Quelques auteurs, écrivains, moralistes n'avaient pas attendu la mort du Roi-Soleil (1715) pour contester l'autorité sous toutes ses formes. Pour eux, l'idée qu'on avait sa place dans la société sans pour autant ressembler exactement aux autres trouvait sa justification. Le droit à la différence, en quelque sorte. Y compris dans le domaine de la religion, au nom des droits de la conscience individuelle. C'est pourquoi la révocation, en 1685, de l'Édit de Nantes, fut ressentie par eux avec indignation. L'Édit de Nantes, on s'en souvient, accordait aux Protestants, avec quelques restrictions, la liberté de culte. Sa révocation consacrait le triomphe d'une intolérance contre laquelle il fallait lutter. Cette date de 1685 eut un grand retentissement tout au long du siècle suivant, et plus loin encore, comme si les ondes de choc provoquées par les événements

qui la marquèrent se prolongeaient indéfiniment.

Les choses allèrent très vite. L'idée féconde de laïcité commençait à germer dans les esprits. Un nouvel état d'esprit était né. Le combat était engagé. Il n'y avait plus qu'à poursuivre la lutte. Dans le domaine de la religion d'abord. Dans tous les autres ensuite. Les philosophes s'y employèrent. À une civilisation fondée sur l'idée de devoirs : devoirs envers Dieu, devoirs envers le roi, il fallait entreprendre de substituer une civilisation fondée sur l'idée de droit. Chacun apporta sa pierre à la construction de l'édifice qu'il fallait bâtir sur les ruines de l'ancien. Il est impossible ici de cerner ce qui faisait leur originalité. Contentons-nous de rappeler quelques orientations pour montrer qu'au-delà de leurs préoccupations dominantes, de leurs inimitiés, de leurs rivalités, de leurs conflits, ils travaillèrent dans le même sens et infléchirent l'évolution des esprits de la même façon

Nous donnons ici la première place à Jean-Jacques Rousseau parce qu'il est le seul de notre *trio* à figurer parmi les pédagogues qui ont marqué l'histoire de l'éducation, mais nous nous garderons bien de méconnaître, chez Voltaire et particulièrement chez Denis Diderot, l'importance de ce thème que chacun abordait de la manière qui lui était propre.

Pour Jean-Jacques Rousseau, l'année 1762 fut particulièrement neuve puisqu'elle vit la publication de deux œuvres maîtresses inséparables : *Émile ou l'éducation* et *Du contrat social*. De l'*Émile* sont sorties les grandes réformes pédagogiques des XIX^e et XX^e siècles. L'idée la plus féconde nous invite à reconnaître dans l'enfant non pas un adulte en réduction mais un être ayant une identité. En tant que tel, il doit découvrir par lui-même sa propre vérité. La leçon sera maintes



Denis Diderot



Jean-Jacques Rousseau



Voltaire

fois reprise par la suite.

De son côté, Voltaire se fit un devoir de lutter contre toutes les formes du fanatisme. Son principal titre de gloire fut, au terme d'une lutte de plusieurs années contre le pouvoir judiciaire, la réhabilitation de Calas, injustement condamné pour l'homicide de son fils, dans un contexte de luttes religieuses. Diderot, quant à lui, ne fut pas le moins subversif de nos trois philosophes. N'invitait-il pas ses contemporains, définissant l'esprit

des Lumières, à « fouler aux pieds le préjugé, la tradition, l'ancienneté, le consentement universel, l'autorité, en un mot ce qui subjugué la foule des esprits » ? Mais protégé par

ses relations dans les milieux du pouvoir il put mener à bien une œuvre immense et multiforme. Nous avons de lui un *Plan d'éducation* et une foule de réflexions, de remarques éparses dans ses publications et sa correspondance. L'éducation peut-elle tout ? Ne doit-elle pas compter avec les dons de chacun ? Rappelons également qu'il fut l'architecte de l'*Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des arts et des sciences*, avec d'Alembert d'abord, puis seul. Le premier volume parut en 1751. C'est le monument littéraire qui rassemble toutes les idées du siècle. Rousseau lui donna plusieurs articles relatifs à la musique et à la politique. Voltaire se montra plus réticent. (Il préféra se consacrer à la rédaction de son *Dictionnaire philosophique* plus « portable ». Avec l'utilisation du portable c'est une caractéristique dont chacun mesure aujourd'hui l'intérêt). La nouveauté de l'*Encyclopédie de Diderot*, comme on la nomme aujourd'hui, fut de présenter sous forme de planches les activités manuelles qui contribuaient au progrès du siècle. Fils d'un coutelier de Langres, Diderot accorda beaucoup de place à ces questions et rédigea plusieurs articles dont, bien sûr, l'article *Coutelier*. L'importance de la place accordée à ces

« C'est la raison pour laquelle le nom de Diderot est de ceux qui conviennent le mieux pour nommer un collègue dont la fonction sociale est d'être ouvert à tous. »

questions procédait de la volonté de réconcilier l'esprit avec la main dans le processus de création. C'est la raison pour laquelle le nom de Diderot est de ceux qui conviennent le mieux pour nommer un collègue dont la fonction sociale est d'être ouvert à tous.

Ces idées firent si bien leur chemin qu'en 1787, les membres de l'Académie royale des sciences qui n'étaient pas de dangereux adversaires du régime, pouvaient entendre les propos

suivants prononcés par Condorcet leur Secrétaire (futur auteur du *Rapport sur l'instruction publique* de 1792) sans passer pour des esprits subversifs : **« Aujourd'hui (les lumières) ont**

pénétré dans toutes les classes de la société, elles se sont répandues dans toutes les nations. Chaque peuple exposé à la censure de tous les autres, et contenu par l'opinion commune de l'Europe, ne peut plus ni se livrer à ces excès honteux, ni éteindre un flambeau que ses voisins auraient bientôt rallumé.

Nous ne reverrons plus ces jours où Gerbert et Roger Bacon étaient regardés comme des magiciens, parce qu'ils avaient entrevu quelques demi-vérités ; où Galilée couvert de gloire et d'années, condamné par des moines à une prison perpétuelle, était contraint d'abjurer les vérités qu'il avait découvertes ; où l'indigence obligeait Kepler à faire des horoscopes ; où Descartes achetant par un exil volontaire le droit d'instruire les hommes, trouvait encore des Voetius, même dans le pays de la liberté ; où le spectacle des maux causés par l'intolérance, forçait Huyghens et Röemer à fuir de la patrie qu'ils avaient adoptée. »

C'est évidemment à la révocation de l'Édit de Nantes que Condorcet faisait allusion. Huyghens et Röemer étaient deux savants étrangers auxquels l'Académie des sciences nouvellement créée (1666) avait ouvert ses portes. Le premier était hollandais, le second danois. Les persécutions qui précédèrent la révocation de l'édit

les incitèrent à regagner leur pays. Deux des plus grands savants de l'époque étaient devenus indésirables en France.

On pouvait déjà estimer, en 1787, que ce bilan du siècle des Lumières était exagérément optimiste. À plus forte raison aujourd'hui car l'Histoire nous a appris que les civilisations, même les plus évoluées, sont capables de régresser. A la fin du XVIII^e siècle, les Lumières n'avaient pas encore pénétré dans toutes les classes de la société. Loin de là. Il faudrait attendre encore un siècle pour que cette affirmation commence à être vraie. Ce bilan indiquait néanmoins dans quel sens les philosophes avaient dirigé des efforts qui demandaient à être soutenus et répétés.

Ce que Condorcet ne savait pas, en 1787, même si l'état de la société française pouvait lui permettre d'envisager quelque événement de grande ampleur, c'était comment les idées nouvelles allaient soudainement s'exprimer par la Révolution de 1789. Le combat pour l'affirmation des droits commençait à donner ses premiers résultats : *Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits* ... Chacun reconnaît le premier article de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*.

Voltaire, Jean-Jacques Rousseau et Denis Diderot sont de ceux qui ont le plus contribué à la formation de notre société. Ils en ont façonné les idéaux de liberté et d'égalité et c'est à ce titre que leurs noms méritent d'être donnés aux écoles de la République.

JPM